

Dépôt légal fribourgeois

Le dépôt obligatoire des imprimés et enregistrements, communément nommé dépôt légal, facilite à la BCU la collection de tout document destiné au public produit sur le territoire fribourgeois, ou dont l'auteur, l'éditeur ou le producteur est domicilié dans le canton. Institué en 1974, le dépôt légal est actuellement régi par la Loi sur la protection des biens culturels du 7 novembre 1991, art. 28-29.

L'exemplaire du dépôt légal doit être remis à la BCU à titre gratuit. Dans quelques cas spéciaux, il suffit de signaler l'œuvre à la BCU (prix de l'unité très élevé, tirage à moins de deux cents exemplaires, œuvres gravées). Dans ces cas, elle ne doit être remise à la bibliothèque qu'à sa demande et contre paiement d'une indemnité.

Qui doit déposer ou signaler ses publications?

Outre les maisons d'édition et les imprimeurs, toute personne physique ou morale domiciliée dans le canton qui publie un document, notamment :

- les particuliers
- les membres du corps enseignant de l'Université et des Hautes-Ecoles, ainsi que tout chercheur domicilié dans le canton
- les entreprises privées, sociétés sportives ou culturelles, associations, fondations et autres institutions à but non lucratif
- les collectivités publiques (p. ex. les communes), les services de l'administration
- les producteurs d'enregistrements ou de films (DVD)
- les chœurs, groupes de musique, chanteurs, etc.

L'obligation de déposer une œuvre tombe lorsque l'éditeur, l'imprimeur ou le producteur est déjà soumis au dépôt légal.

Quels documents doivent être déposés?

Les documents destinés au public, quel qu'en soit le support, notamment :

- les livres, les brochures
- les journaux, les bulletins, les revues
- les comptes, rapports annuels, les lois et règlements
- les partitions musicales
- les cartes et plans géographiques
- les affiches
- les cartes postales
- les enregistrements sonores (CD)
- les enregistrements vidéo (DVD)

Que se passe-t-il avec les documents déposés?

Les documents remis à la BCU à titre de dépôt légal sont répertoriés dans le catalogue du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), accessible via le site web de la BCU. Les documents qui présentent une thématique fribourgeoise sont, en outre, signalés dans la Bibliographie fribourgeoise en ligne (www2.fr.ch/bcu_netbiblio).

Les travaux de diplôme de l'Université de Fribourg sont référencés dans le Catalogue des thèses, des mémoires de licence et des travaux de master de l'Université de Fribourg (www.fr.ch/app/master_cat). Les «postprints» sont déposés sur le serveur de documents RERO DOC (<http://doc.rero.ch>).

Les exemplaires du dépôt légal sont archivés dans une réserve fermée, non accessible au public et conservés à long terme. Des exemplaires supplémentaires sont achetés par la BCU et mis à disposition du public. Selon la nature du document ou le nombre d'exemplaires, les conditions de prêt peuvent varier.

Quels avantages de déposer vos publications à la BCU?

Rassembler aujourd'hui le patrimoine de demain : c'est la mission du dépôt légal. En déposant vos documents à la BCU, vous contribuez à constituer une collection aussi complète que possible de la production cantonale, tant sur le plan artistique et culturel que sur le plan scientifique. En collectionnant vos documents, la BCU offre à votre production une visibilité accrue et une conservation à long terme.

Comment procéder?

Simplement envoyer ou signaler les documents soumis au dépôt légal à l'adresse suivante :

Bibliothèque cantonale et universitaire

Dépôt légal

Rue de la Carrière 22

Case postale

1701 Fribourg

Personne de contact :

Sarah Corpataux, collaboratrice chargée de la gestion du dépôt légal, tél. : 026 305 13 64, BCU_DL@fr.ch

Autre personne de contact :

Silvia Zehnder-Jörg, cheffe du secteur Collections fribourgeoises et activités culturelles, tél. : 026 305 13 17,

Silvia.Zehnder-Joerg@fr.ch

Plus d'informations :

www.fr.ch/bcu/depot-legal

Etat : avril 2021



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bibliothèque cantonale et universitaire BCU
Kantons- und Universitätsbibliothek KUB

Bibliothèque cantonale et universitaire

Rue de la Carrière 22, CH-1700 Fribourg

Téléphone 026 305 13 33

Courriel bcu@fr.ch

Internet www.fr.ch/bcu